

« *bantibus, quæ contra Moguntiacum gens est stlamana, regem Fraomarium ordinavit.* (L. xxix, c. 4). »

Au liv. xxx, c. 3, Ammien Marcellin dit que « Macrien périt sur les terres des Francs, qu'il ravageait avec fureur, dans une embuscade que lui tendit le belliqueux roi Meliobaude. *Peril aulem in Francia.* »

Je ces deux passages, il résulte bien que les possessions de Macrien comprenaient le territoire faisant face à Mayence, jusqu'aux possessions des Francs qui habilaient le Rhin inférieur.

VIII. En résumé, avec les savants les plus accrédités, nous pensons que la position géographique des Alamans, au temps de Julien et de Valenlinien 1<sup>er</sup>, d'après les récits d'Ammien Marcellin, se détermine ainsi :

1° Le royaume de Macrien embrassait le pays compris entre la rive droite de la Lahn et la rive gauche du Mein.

2° Le royaume de Suommaire s'étendait depuis la rive gauche du Mein jusqu'à l'embouchure du Necker.

3° Le royaume d'Hortaire comprenait, à partir de Manheim et de l'embouchure du Necker, la rivedroile du Rhin, dans toute l'étendue du pays faisant face à la Basse-Alsace.

4° Le royaume de Vadomaire comprenait, à la suite de celui d'Hortaire; également sur la rive droite du Rhin, le pays faisant face à la Hiiute-Alsace, dans leBrisingau, jusqu'au lac de Constance. (Voir la carte n°m).

IX. Ammien dit, au livre xxx, c. 7 de son Histoire, que, dans la guerre livrée par Valenlinien, en 371, à Macrien, ce dernier parvint à lui échapper en se réfugiant chez les Burgondes ; *postquam eum evasisse Burgundios*; ce qui, joint à ce qui a été dit , vient encore indiquer que les possessions de Macrien étaient voisines de celles des Burgondes, probablement vers le lieu de *Palas*.